

Rapport annuel de la commission "Bâtiments ruraux et mesures d'accompagnement social"  
2017-2018

La commission est composée de MM. Marco Ender, SG, secrétaire, - Joël Bader, FR, vice-président, - Samuel Brunner puis Johnny Fleury, OFAG, - Samuel Brunner, LU, - Peter Brügger, SO, - Hans-Peter Caduff, GR, - Wilfried Kägi, ZH, - Philippe Rossy, VD, - Herbert Stürmlin, SZ, membres, et du soussigné à la présidence.

En 2017-2018, la commission s'est réunie pour traiter les points suivants :

- Les **modifications pour le 1.1.2018** des ordonnances améliorations structurelles (OAS), mesures d'accompagnement social dans l'agriculture (OMAS) et aides à l'investissement et mesures d'accompagnement social (OIMAS) ;
- Les **coûts de constructions rurales** avec l'Aide Suisse aux Montagnards ;
- La hausse des **forfaits constructions rurales dans l'OIMAS au 1.1.2018** ;
- Les travaux du groupe de travail pour la mise en œuvre au 1.1.2018 des nouveaux critères d'évaluation pour une **gestion performante de l'exploitation** prévue à l'art. 4 OAS. Ce système sera évalué au troisième trimestre 2018 ;
- Le modèle de **concept d'exploitation** prévu à l'art. 6 OAS préparé par MM. Samuel Brunner LU, Peter Brügger SO et Wilfried Kägi ZH ;
- La mise en œuvre du programme informatique eMapis pour le **transfert des données** entre les cantons et la Confédération ;
- Les nouvelles **valeurs de rendement** qui entrent en vigueur au 1.4.2018 ;
- Les informations de l'**OFAG** et la collaboration entre **Suissemelio et la Kolas** ;
- Le **renouvellement** des membres de commission et du comité ;
- Le **groupe de travail simplification administrative** dans le cadre de PA 22+ ;
- La **limite de fortune** pour les aides financières ;
- Les aides financières pour les infrastructures en faveur des **produits provenant en majeure partie de la région de montagne** (art. 19 al. 7 OAS) ;
- La **formation initiale** exigée (art. 4 OAS) ;
- La **journée d'étude d'Oiten** avec la gestion performante d'exploitation, le nouveau concept d'exploitation et la nouvelle valeur de rendement.

Nous remercions particulièrement M. Samuel Brunner de l'OFAG qui nous a accompagnés avec ses précieux conseils avant de prendre une retraite bien méritée. Nous souhaitons la bienvenue à M. Johnny Fleury qui lui succède cette année comme représentant de l'OFAG. Nous remercions M. Philippe Rossy de Prométerre qui prend également sa retraite et qui a donné la voix des cantons. Son successeur M. Sébastien Chenuz sera proposé comme nouveau membre de la commission.

En tant que président démissionnaire de la commission, je remercie chaleureusement tous mes collègues pour le travail accompli. Je souhaite plein succès pour le futur et que la collaboration entre les cantons et la Confédération reste la philosophie des membres de la commission. Avec les aides aux améliorations structurelles, les producteurs disposeront toujours des infrastructures nécessaires pour fournir des produits de qualité aux consommateurs.